



INSEE

DIRECTION GÉNÉRALE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES PERSONNES SORTIES DU RMI

1ère vague - septembre-octobre 1997

LISTE DES VARIABLES ET LEURS MODALITÉS

Légende	F = Format	Type	L = longueur
		C = caractère	
		N = numérique	

ATTENTION : Lorsqu'une variable était à blanc, alors qu'elle aurait dû être renseignée, elle a été corrigée à 9..9, sauf pour les années (1999)

TABLE CAF

Ces données sont issues du fichier exhaustif des allocataires du RMI au 31 décembre 1996 payés par la Caisse d'Allocation Familiale en France métropolitaine.

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
AF	Perception d'allocations familiales en décembre 1996	0. Non 1. Oui	CAF	C	1
AIDE	Montant de l'aide au logement perçue	0 à 4994	CAF	N	8
AIDLOG	Type d'aide au logement perçue	0. Pas d'aide perçue 1. ALF 2. ALS 3. APL	CAF	C	1
AJE	Perception de l'allocation pour jeune enfant en décembre 1996	0. Non 1. Oui	CAF	C	1
AMNAIS	Date de naissance de l'allocataire	Forme aamm	CAF	N	8
ASF	Perception de l'allocation de soutien familial en décembre 1996	0. Pas d'allocation de soutien familial 1. Enfants orphelins de père et mère 2. Enfants dont filiation pas établie 3. Abandonnés par leurs deux parents 4. Enfants orphelins de père ou mère 5. Filiation établie par un seul parent 6. Abandonnés par un des parents 7. Cas mixtes	CAF	C	1
CAMNAIS	Date de naissance de l'éventuel conjoint	Forme aamm 0. Si pas de conjoint	CAF	N	8
CF	Perception du complément familial en décembre 1996	0. Non 1. Oui	CAF	C	1
CLE	Clé de l'identifiant (c'est le reste de la division par 10 du nombre suivant $a3+3*b3+5*c3+d3+3*e3+5*f3+7*g3$)	0 à 9	CAF	C	1
COM	Code commune Insee - Données non diffusable	5 chiffres	CAF	C	5
COMM	Nom de la commune - Données non diffusable	Caractères	CAF	C	26
CP	Code postal - Données non diffusable	5 chiffres	CAF	C	5
Dx (x=1 à 12)	Date de naissance du xième enfant (parmi les douze derniers enfants de la famille classés par ordre croissant de l'âge de l'enfant)	Forme aamm	CAF	N	8

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
DEP	Numéro du département de résidence de l'allocataire au 31 décembre 1996 (QDEP sur le questionnaire)	01 à 95	CAF	C	2
FORFLOG	Application du forfait logement	0. Pas de forfait 1. Forfait	CAF	C	1
ICAF	Numéro identifiant de la CAF du département	0 à 5	CAF	C	1
IDENT	Identifiant de l'allocataire	Variable créée à partir de DEP CAF NUMFA CLE	CAF	C	8
MRMI	Montant du RMI perçu en décembre 1996	40 à 6466	CAF	N	8
NATIO	Nationalité de l'allocataire	1. Français 2. Etranger CEE 3. Etranger hors CEE	CAF	C	1
NOIND	Numéro d'ordre, interne à l'enquête, de l'individu enquêté	'1 ' à '99 '	CAF	C	4
NUMFA	N° d'ordre de l'allocataire (QNUMFA sur le quest.)	0001 à 0607	CAF	C	7
OUVRMI	Date d'ouverture du droit au RMI	Forme aamm	CAF	N	8
PCHAR	Nbre de personnes à charge (sans compter l'éventuel conjoint)	0 à 11	CAF	N	8
PCONJ	Prénom de l'éventuel conjoint	Caractères	CAF	C	15
PRENOMC	Prénom de l'allocataire	Caractères	CAF	C	15
PROBACAF	Probabilité d'inclusion de la CAF au 1er degré du tirage (en % ; la probabilité de tirage vaut 100 dans le cas d'une « grosse » CAF)	9.3 à 100	CAF	N	8
PROBIND	Probabilité d'inclusion de l'individu (en %)	1.5 à 52.4	CAF	N	8
SEXE	Sexe de l'allocataire	1. Homme 2. Femme	CAF	C	1
SIT	Situation de famille	1. Isolé homme 2. Isolée femme 3. Couple	CAF	C	1

TABLE FA

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
CAF	N° identifiant de la CAF du département (QCAF sur le quest.)	0 à 5	F01	C	1
CLE	Clé de l'identifiant (QCLE sur le quest.)	0 à 9	F01	C	1
DEME	Déménagement de l'allocataire par rapport au fichier de la CAF	1. Habite toujours à l'adresse indiquée page 1 de la FA 2. N'habite plus à l'adresse indiquée page 1 de la FA 3. Est inconnu, impossible à retrouver	F02	C	1
DEMEN	L'allocataire a déménagé (QDEMEN sur le quest.)	1. (Oui et) est resté dans le même département 2. (Oui et) a changé de département DEMEN est à blanc si l'allocataire n'a pas déménagé	F01	C	1
DEP	Numéro du département de résidence de l'allocataire au 31 décembre 1996 (QDEP sur le questionnaire)	01 à 95	F01	C	2
DUREE	Durée de l'entretien	01 à 90	F04	C	2
ESSAI	N° du dernier essai de contact	1 à 7	F03	C	1
HEBER	Hébergement de l'allocataire	1. L'allocataire est domicilié en centre d'hébergement ou association 2. L'allocataire est hébergé chez des parents ou amis 3. Autre situation (propriétaire, locataire, logé gratuit,...)	F02	C	1
HFA	Heure du dernier essai de contact	01 à 24	F03	C	2
IDENT	Identifiant de l'allocataire	Variable créée à partir de DEP CAF NUMFA CLE	/	C	8
JFA	Jour du dernier essai de contact	01 à 31	F03	C	2
MFA	Mois du dernier essai de contact	09, 10	F03	C	2
MINFA	Minute du dernier essai de contact	00 à 58	F03	C	2
MOYFA	Moyen utilisé pour le dernier essai de contact	1. Téléphone 2. Téléphone vert 3. Visite 4. Questionnaire auto-administré 5. Autre	F03	C	1
NENQ	N° de l'enquêteur (QNENQ sur le quest.)	0001 à 0664	F01	C	4
NLOT	N° de lot (QNLOT sur le quest.)	001 à 092	F01	C	3
NNENQ	N° du nouvel enquêteur en cas de déménagement de l'allocataire	0001 à 0153	F01	C	4
NUMFA	N° d'ordre de l'allocataire (QNUMFA sur le quest.)	0001 à 0607	F01	C	4

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
REINT	L'allocataire accepte d'être réinterrogé	1. Oui 2. Non	F04	C	1
RES	Variable créée	1. Allocataire présent dans le fichier CAF et non présent dans l'échantillon enquêté 2. Allocataire pour lequel il existe une FA 3. Allocataire qui a répondu par QA 4. Allocataire pour lequel il existe un quest.	/	C	1
RESENQ	L'enquête a été réalisée	1. Par téléphone 2. Par téléphone vert 3. Par visite 4. Par questionnaire auto-administré	F04	C	1
RESFA	Résultats du dernier essai de contact	Allocataire contacté 11. Interview réalisée 12. Un rendez-vous est pris 13. Enquête impossible (inapte) 14. Refus Allocataire non contacté 21. La personne n'est pas habilitée à répondre et l'allocataire est impossible à joindre 22. La personne ne répond pas et on voit que quelqu'un est présent 23. La personne ne répond pas et on ne voit personne 24. Absent au rendez-vous fixé	F03	C	2

TABLE INDIVIDU

ATTENTION : Base initiale non apurée à ne pas utiliser

TABLE INDIVIDU

Base apurée et pondérée, à utiliser pour les exploitations.

ATTENTION : Cette table contient à la fois les réponses aux questionnaires autoadministrés et les réponses aux questionnaires enquêteurs (utiliser RES pour les différencier le cas échéant).

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
ANAI5	Année de naissance de l'allocataire	1903 à 1997, 1999	F06	C	4
IDENT	Identifiant de l'allocataire	Variable créée à partir de DEP CAF NUMFA CLE	/	C	8
LIEN	Lien avec la personne de référence	1. Personne allocataire 2. Conjoint de la personne allocataire, marié ou de fait 3. Enfant de la PA ou de son conjoint : fils, fille jusqu'à 25 ans 4. Autres personnes à charge : petit-fils, petite fille, ... Jusqu'à 25 ans	F06	C	1
MNAIS	Mois de naissance de l'allocataire	01 à 12, 99	F06	C	2
NIVETUD	Niveau d'études atteint	00. N'a jamais fait d'études 02. A arrêté ses études avant la dernière année d'études primaires 03. A arrêté ses études à la fin d'un enseignement spécialisé ou adapté (Etablissements sociaux-éducatifs, Sections d'éducation spécialisée, Centre d'Adaptation par le Travail,...) • A arrêté ses études en cours ou à la fin de : 04. Dernière année d'études primaires 15. 1er cycle d'enseignement général (6ème à 3ème), études primaires supérieures 17. 2ème cycle d'enseignement général (2nde à terminale), préparation d'un brevet supérieur 20. Enseignement technique ou professionnel court (préparation à un CAP, d'un BEP ou équivalent) 30. Enseignement technique ou professionnel long (préparation à un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien, à un baccalauréat professionnel, à un brevet d'enseignement agricole, commercial, industriel...) 40. Enseignement supérieur, y compris technique supérieur	F06	C	2

NOI06	Numéro d'ordre individuel	01 à 11	F06	C	2
PRENOM	Prénom usuel	Caractères	F06	C	15
PRESHAB	Présence habituelle de l'allocataire	1. Vit ici régulièrement 2. Loge aussi ailleurs	F06	C	1
SEXE	Sexe	1. Homme 2. Femme	F06	C	1

TABLE MENAGEI

ATTENTION : Base initiale non apurée à ne pas utiliser

TABLE MENAGE

Base apurée et pondérée, à utiliser pour les exploitations.

ATTENTION : cette table contient à la fois les réponses aux questionnaires autoadministrés et les réponses aux questionnaires enquêteurs (utiliser RES pour les différencier le cas échéant).

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
AA	Année de l'interview	97	F05	C	2
ALLOC	Pension alimentaire ou nouvelle allocation obtenue au cours des 9 derniers mois	01. Prestations familiales (hors APE, API, ASF) 02. Allocation parentale d'éducation 03. Allocation de parent isolé (API) 04. Allocation de soutien familial (ASF). Allocation versée par la CAF pour remplacer une pension alimentaire non versée 05. Allocation adultes handicapés(AAH) 06. Allocation chômage : Allocation Unique Dégressive (AUD) 07. Allocation chômage : Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) 08. Retraite, minimum vieillesse 09. Pension d'invalidité 10. Pension alimentaire 11. Autre allocation 67. Allocation chômage (modalité ajoutée après apurement : on sait qu'il s'agit d'une allocation chômage à l'aide du « Précisez » (PLURMI), mais on ne sait pas laquelle)	F08	C	2
ALLOC1	Pension alimentaire ou nouvelle allocation obtenue au cours du (des) mois pour lequel (lesquels) l'allocataire n'a pas touché le RMI	cf. ALLOC	F09	C	2
ALLOC2	Pension alimentaire ou nouvelle allocation au cours des 9 derniers mois pour lesquels le montant du RMI a augmenté	cf. ALLOC	F09	C	2
ALLOC3	Pension alimentaire ou nouvelle allocation au cours des 9 derniers mois pour lesquels le montant du RMI a baissé	cf. ALLOC	F09	C	2

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
AOU	L'allocataire a touché le RMI en août 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
AUGRMI1	Le montant du RMI a augmenté parce que au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a perdu un emploi (y compris CES) ou changé d'emploi ou diminué le nombre d'heures de travail	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AUGRMI2	... au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a quitté un stage rémunéré	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AUGRMI3	... au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a perdu une pension alimentaire ou une allocation	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AUGRMI4	... depuis décembre 1996, la situation familiale du foyer a changé (arrivée d'un enfant au foyer,...)	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AUGRMI5	... il y a eu un problème (ou erreur) administratif	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AUGRMI6	Le montant du RMI a augmenté pour une autre raison	1. Oui 2. Non	F09	C	1
AVRI	L'allocataire a touché le RMI en avril 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
BAIRMI1	Le montant du RMI a baissé parce que au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a pris un emploi (y compris CES) ou changé d'emploi ou augmenté le nombre d'heures de travail	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BAIRMI2	... au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a pris un stage rémunéré	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BAIRMI3	... au cours des 9 derniers mois, l'allocataire ou un membre du foyer a obtenu une pension alimentaire ou une nouvelle allocation	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BAIRMI4	... depuis décembre 1996, la situation familiale du foyer a changé, un enfant a quitté le foyer ou a eu 25 ans ou une nouvelle personne disposant de ressources est arrivée (mise en couple ...)	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BAIRMI5	... il y a eu un problème (ou erreur) administratif	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BAIRMI6	Le montant du RMI a baissé pour une autre raison	1. Oui 2. Non	F09	C	1

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
BENRMI1	L'allocataire n'a pas touché le RMI au cours d'un ou plusieurs mois depuis janvier 1997, parce que l'allocataire ou un membre du foyer a pris un emploi (y compris CES) ou changé d'emploi ou augmenté le nombre d'heures de travail	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BENRMI2	... l'allocataire ou un membre du foyer a pris un stage rémunéré	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BENRMI3	... l'allocataire ou un membre du foyer a obtenu une pension alimentaire ou une nouvelle allocation	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BENRMI4	... depuis décembre 1996, la situation familiale du foyer a changé, un enfant a quitté le foyer ou a eu 25 ans ou une nouvelle personne disposant de ressources est arrivée (mise en couple,...)	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BENRMI5	... il y a eu un problème (ou erreur) administratif, ou le dossier est en attente	1. Oui 2. Non	F09	C	1
BENRMI6	L'allocataire n'a pas touché le RMI au cours d'un ou plusieurs mois depuis janvier 1997, pour une autre raison	1. Oui 2. Non	F09	C	1
EMPL	L'allocataire a travaillé (y compris CES ou stage rémunéré), même pour quelques heures, depuis le 1er septembre 1997 ou doit travailler dans les mois à venir	1. Oui 2. Non	F08	C	1
FEV	L'allocataire a touché le RMI en février 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
IDENT	Identifiant de l'allocataire	Variable créée à partir de DEP CAF NUMFA CLE	/	C	8
JANV	L'allocataire a touché le RMI en janvier 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
JJ	Jour de l'interview	01 à 31	F05	C	2
JUIL	L'allocataire a touché le RMI en juillet 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
JUIN	L'allocataire a touché le RMI en juin 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
MAI	L'allocataire a touché le RMI en mai 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
MAR	L'allocataire a touché le RMI en mars 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
MM	Mois de l'interview	09, 10, 11	F05	C	2

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
MONRMI	Par rapport à décembre 1996, et durant les 9 derniers mois, le montant du RMI...	1. A augmenté (en dehors de l'augmentation légale) 2. A baissé 3. A plusieurs fois augmenté ou baissé 4. Est resté inchangé	F09	C	1
NBIND	Nombre d'individus du foyer	01 à 11	F05	C	2
NBPERS	Nombre de personnes hors foyer RMI	' 0' à 14, 99	F07	C	2
NOIR	N° d'ordre individuel de la personne qui répond au questionnaire	01. Personne allocataire 02. Conjoint 03 à 06. Enfants et autres personnes à charge 90. Autre personne	F07	C	2
PERRMI	L'allocataire pense ne plus percevoir le RMI d'ici janvier 1998	1. Oui 2. Non	F09	C	1
PERSMEN	D'autres personnes vivent dans le logement et ne font pas partie du foyer RMI	1. Oui 2. Non	F07	C	1
PLURMI	Autre raison pour laquelle l'allocataire n'est plus au RMI	Caractères	F08	C	20
POIDSFU	Poids à utiliser pour la table ménage et individu (1ère vague)	7.38 à 244.73	/	N	8
QCAF	N° identifiant de la CAF du département (QCAF sur le quest.)	0 à 5	F05	C	1
QCLE	Clé de l'identifiant (QCLE sur le quest.)	0 à 9	F05	C	1
QCOM	Code commune Insee - donnée non diffusable	3 chiffres	F05	C	3
QDEMEN	L'allocataire a déménagé (QDEMEN sur le quest.)	1. (Oui et) est resté dans le même département 2. (Oui et) a changé de département DEMEN est à blanc si l'allocataire n'a pas déménagé	F05	C	1
QDEP	N° du département de résidence de l'allocataire au 31 décembre 1996 (QDEP sur le questionnaire)	01 à 95	F05	C	2
QDEP1	N° du département de résidence de l'allocataire au moment de l'enquête (sept-oct.1997). ATTENTION : Cette variable ne figure pas sur le questionnaire papier. Il a été demandé aux enquêteurs de la rajouter	01 à 95	F05	C	2
QNUMFA	N° d'ordre de l'allocataire (QNUMFA sur le quest.)	0001 à 0607	F05	C	4
QUITLOG	L'allocataire pense déménager prochainement	1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas	F10	C	1
RAIAUG	Autre raison pour laquelle le montant du RMI a augmenté	Caractères	F09	C	20
RAIBAI	Autre raison pour laquelle le montant du RMI a baissé	Caractères	F09	C	20

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
RES	Variable créée	3. Allocataire qui a répondu par QA 4. Allocataire pour lequel il existe un quest.	/	C	1
RMI	Le jour de l'interview, l'allocataire est au RMI ATTENTION !!!!	Pour les questionnaires réalisés par un enquêteur : 1. Oui (et l'allocataire n'a pas touché le RMI au moins une fois de janvier à septembre 1997) 2. Oui (et a touché le RMI tous les mois) 3. Non Pour les questionnaires autoadministrés : 1. Oui 2. Non	F08	C	1
SEPT	L'allocataire a touché le RMI en septembre 1997	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI1	L'allocataire n'est plus au RMI parce que au cours des 9 derniers mois l'allocataire ou un membre du foyer a pris un emploi (y compris CES) ou changé d'emploi ou augmenté le nombre d'heures de travail	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI2	... au cours des 9 derniers mois l'allocataire ou un membre du foyer a pris un stage rémunéré	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI3	... au cours des 9 derniers mois l'allocataire ou un membre du foyer a obtenu une pension alimentaire ou une nouvelle allocation	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI4	... depuis décembre 1996 la situation familiale du foyer a changé, un enfant a quitté le foyer ou a eu 25 ans ou une nouvelle personne disposant de ressources est arrivée (mise en couple,...)	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI5	... il y a eu un problème (ou erreur) administratif, ou le dossier est en attente	1. Oui 2. Non	F08	C	1
SORRMI6	L'allocataire n'est plus au RMI pour une autre raison	1. Oui 2. Non	F08	C	1
TOURMI	Autre raison pour laquelle l'allocataire n'a pas touché le RMI au cours d'un ou plusieurs mois depuis janvier 1997	Caractères	F09	C	20
TU90	Variable provenant du RP Tranche de taille de l'unité urbaine au RP90	0 Commune rurale 1. Unité urbaine de moins de 5 000 habitants 2. Unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants 3. Unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants 4. Unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants 5. Unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants 6. Unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants 7. Unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants 8. Unité urbaine de Paris	RP	C	1

Variable	Libellé de la variable	Modalités	F	Type	L
TUR90	Catégorie urbaine / rurale au RP90	01. Commune rurale de moins de 5 000 habitants 02. Commune rurale de 50 à 99 habitants 03. Commune rurale de 100 à 199 habitants 04. Commune rurale de 200 à 499 habitants 05. Commune rurale de 500 à 999 habitants 06. Commune rurale de 1 000 à 1 999 habitants 07. Commune rurale de 2000 habitants ou plus 11. Commune appartenant à une unité urbaine de moins de 2 500 habitants 12. Commune appartenant à une uu de 2 500 habitants à 2 999 habitants 13. Commune appartenant à une uu de 3 000 habitants à 3 999 habitants 14. Commune appartenant à une uu de 4 000 habitants à 4 999 habitants 21. Commune appartenant à une uu de 5 000 habitants à 6 999 habitants 22. Commune appartenant à une uu de 7 000 habitants à 9 999 habitants 31. Commune appartenant à une uu de 10 000 habitants à 14 999 habitants 32. Commune appartenant à une uu de 15 000 habitants à 19 999 habitants 41. Commune appartenant à une uu de 20 000 habitants à 24 999 habitants 42. Commune appartenant à une uu de 25 000 habitants à 29 999 habitants 43. Commune appartenant à une uu de 30 000 habitants à 39 999 habitants 44. Commune appartenant à une uu de 40 000 habitants à 49 999 habitants 51. Commune appartenant à une uu de 50 000 habitants à 69 999 habitants 52. Commune appartenant à une uu de 70 000 habitants à 99 999 habitants 61. Commune appartenant à une uu de 100 000 habitants à 149 999 hab. 62. Commune appartenant à une uu de 150 000 habitants à 199 999 hab. 71. Commune appartenant à une uu de 200 000 habitants à 299 999 hab. 72. Commune appartenant à une uu de 300 000 habitants à 499 999 hab. 73. Commune appartenant à une uu de 500 000 habitants à 1 999 999 hab. 80. Commune appartenant à une unité urbaine de Paris	RP	C	2

VC90	<p>Ville centre au RP90</p> <p>Le code VC90 indique si une commune urbaine en 1990 appartient au centre ou à la banlieue de son unité urbaine. Le principe de son calcul est le suivant : si une commune représente, en 1990, plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est ville centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière sont villes centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes centre constituent la banlieue de l'unité urbaine.</p>	<p>0. Commune rurale</p> <p>1. Commune centre</p> <p>2. Commune de banlieue</p>	RP	C	1
VISO90	<p>Ville isolée au RP90</p> <p>Le code VISO90 permet de distinguer les unités urbaines constituées d'une seule commune (dites alors villes isolées) en 1990. En 1990, trois unités urbaines internationales comportent une seule commune en France : le code VISO90 attribué aux communes concerné est égal à 2.</p>	<p>0. Commune rurale</p> <p>1. Ville isolée</p> <p>2. Commune appartenant à une agglomération multicommunale</p>	RP	C	1